



DON DE SANG

Collecte sur RDV

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

BOIS LE ROI

le lundi 25 octobre
de 15:00 à 19:30

PREAU DE L'ECOLE OLIVIER METRA
2, RUE DE VERDUN

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

Don de sang possible avant et après l'injection de vaccin contre la COVID-19 sans délai d'ajournement.
Se munir d'une pièce d'identité. Il est recommandé de ne pas être à jeun.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



Accueil



Entretien
préalable au don



Prélèvement
7 à 10 min.



Pause A+

3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.



Hémorragies,
accouchements
difficiles

Globules
rouges



Leucémies,
Lymphomes...

Plaquettes



Maladies
chroniques...

Plasma

✓ Pour se présenter à un don de sang, il faut :

- Être agé(e) de 18 à 70 ans (et 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (et au moins 55 kg pour les dons de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité ou de sa carte de donneur
- Respecter un délai minimum de 8 semaines entre 2 dons de sang
- Pensez à prendre avec vous :
 - la confirmation de votre RDV envoyée par Email et/ou SMS
 - l'attestation de déplacement dérogatoire au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » ou d'une déclaration sur l'honneur indiquant « aller donner mon sang » si les consignes gouvernementales en vigueur l'exigent (pendant le créneau horaire du couvre-feu / en confinement)

✓ Par précaution, vous ne pouvez pas donner votre sang si :

- Vous avez bénéficié d'une transfusion sanguine ou d'un don d'organe.
- Vous avez séjourné au Royaume-Uni, plus d'un an cumulé, entre 1980 et 1996.
- Vous avez consommé de la drogue par voie intraveineuse.

✓ Dans certaines situations, vous devrez attendre avant de pouvoir donner votre sang :

- 1 jour après un soin dentaire (carie) ou un détartrage
- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne
- 14 jours après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux
- 4 mois après un piercing, un tatouage
- 4 mois après une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria) ou d'autres parasitoses comme la maladie de Chagas (sauf pour le don de plasma)
- 6 mois après l'accouchement et pas pendant la grossesse

N'oubliez pas : avant de prendre RDV et de vous déplacer, vérifiez votre éligibilité au don de sang !

Faites le test en ligne : dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Puis-je donner ? » ou Appli **Don de sang**
Attention, les résultats du test ne remplacent pas l'entretien préalable au don